

ACADEMIE DE DIJON

Nevers le 31 mars 2010

INSPECTION ACADEMIQUE
DE LA NIEVRE
Division des Etablissements

**DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
RENTREE SCOLAIRE 2010
MESURES DEFINITIVES DANS LE PREMIER DEGRE PUBLIC**

I) - Mesures au titre de la démographie :

- 1 poste d'enseignant est attribué :

. TRONSANGES (RPI GERMIGNY SUR LOIRE - TRONSANGES - classe élémentaire)

NB : l'aide apportée en 2009-2010 au RPI de BILLY SUR OISY et OISY sera maintenue et renforcée.

- 10 postes d'enseignants sont retirés (dont 9 en diminution de la dotation budgétaire départementale) :

- . CHAMPVERT (RPI CHAMPVERT-VERNEUIL - classe élémentaire anglais)
- . COULANGES LES NEVERS André Mairaux (classe élémentaire anglais)
- . LA MACHINE Albert Camus (classe élémentaire anglais)
- . MARIGNY L EGLISE (classe élémentaire unique)
- . NEVERS Jules Ferry (classe maternelle)
- . NEVERS Rue de Lund (classe maternelle)
- . NEVERS Mouësse (classe élémentaire anglais)
- . ROJY (classe élémentaire anglais)
- . ST LEGER DE FOUGERET (RPI DOMMARTIN-DUN-ST LEGER-ST PEREUSE - classe maternelle unique)
- . ST SAULGE (classe élémentaire)

II) - Mesures de réorganisation départementale :

- 3.75 postes d'enseignants sont attribués :

- 1 poste d'enseignant référent : NEVERS IEN NEVERS Adjoint + ASH , pour améliorer et renforcer le suivi de la scolarisation des élèves handicapés.

- 1,25 poste de secrétaire de comités exécutifs (COMEX) :

- . secteur de CHÂTEAU-CHINON (complément 1 quart de poste)
 - . secteur de CORBIGNY (1 complément 1 quart de poste)
 - . secteur de MOULINS ENGILBERT (1 demi-poste)
- Ces trois secteurs, et ceux de LORMES et MONSAUCHE, disposeront ainsi chacun d'un demi-poste de secrétariat.

. IMPHY (complément 1 quart de poste)

- 1,50 poste de remplaçant (congés de maladie-maternité)

- 5 postes d'enseignants sont retirés :

- 1 poste d'enseignant du dispositif départemental pour la scolarisation des enfants nomades et nouveaux arrivants (CASNAV).

Nouveaux rattachements des 5 postes constituant le dispositif 2010-2011 :

- . DECIZE Saint Just et SAINT PIERRE LE MOUTIER écoles élémentaires
 - . CLAMECY Claude Tillier et CORBIGNY écoles élémentaires
 - . GARCHIZY Guy Moquet et SAINT ELOI écoles élémentaires
 - . NEVERS Blaise Pascal élémentaire et ROUY école primaire
 - . COSNE Pierre et Marie Curie école primaire et NEVERS Albert Camus école élémentaire B.
- 1 poste de chargé de mission Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication

**DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
RENTREE SCOLAIRE 2010
MESURES DEFINITIVES DANS LE PREMIER DEGRE PUBLIC**

- 0,75 poste d'enseignant coordonnateur de réseaux d'écoles rurales :

- . LA MARCHE école primaire (réseau Loire-Bertranges - 0,25 poste)
- . MILLAY école primaire (réseau du secteur de LUZY - 0,25 poste)
- . PREMERY école maternelle (réseau du secteur de PREMERY - 0,25 poste)

- 2,25 postes d'appui :

- . CHAULGNES école maternelle (0,25 poste provisoire 2009-2010)
- . COSNE COURS SUR LOIRE école primaire Franc Nohain (0,50 poste)
- . FOURCHAMBAULT école élémentaire Chevillettes (0,50 poste)
- . IMPHY école élémentaire André Dubois (0,50 poste)
- . TOURY SUR JOUR école primaire (bassin de DORNES - 0,50 poste)

- autres mesures de réorganisation sans modification du nombre de postes :

1 poste d'enseignant en classe maternelle est transformé en poste de maître-formateur :

- . NEVERS Georges Guynemer maternelle

2 postes d'enseignants spécialisés en établissements médico-éducatifs sont transférés :

- 1 poste de NEVERS Georges Guynemer maternelle (école de rattachement d'une classe externalisée de l'Institut de MARZY) à MARZY Claude Joly (1 demi-poste) et à COSNE Cottreaux (1 demi-poste)
- 1 demi-poste d'URZY Louis Willemain à COSNE Cottreaux (SESSAD Val de Loire)
- 1 demi-poste d'URZY Louis Willemain à MARZY Claude Joly (SESSAD Arc en Ciel)

(les conventions entre l'Education Nationale et l' Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence sont en cours de réécriture)

des directions d'écoles sont regroupées :

- . CLAMECY maternelle et élémentaire Ferme Blanche
- . COSNE COURS SUR LOIRE primaire Franc Nohain et élémentaire Pierre et Marie Curie (réorganisation communale)
- . NEVERS : primaires Pierre Brossolette et Mouësse (à titre expérimental en 2010-2011)

III) - Mesures au titre des décharges de service :

- 4,25 postes, soit 17 journées hebdomadaires, sont attribués (dont 3 postes de compensation pour les directions d'écoles à 4 classes)

CHÂTEAU CHINON maternelle	LORMES élémentaire
CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS primaire	MARZY maternelle
CHAULGNES élémentaire	NEVERS André Cloix élémentaire
CLAMECY Jules Renard maternelle	PARIGNY LES VAUX primaire
CORBIGNY maternelle	SAINCAIZE-MEAUCIE primaire
CORVOL L'ORGUEILLEUX primaire	SOUGY SUR LOIRE primaire
DORNECY primaire	VARZY élémentaire
LA MACHINE maternelle	VARENNES VAUZELLES Paul Langevin maternelle
COSNE Pierre et Marie Curie élémentaire (complément)	

Les écoles à 4 classes de COULANGES LES NEVERS André Malraux élémentaire, d'IMPHY Bourg maternelle et Jean Jaurès élémentaire, de NEVERS Guynemer, Lunc et Rotonde maternelles, et de NEUVY SUR LOIRE élémentaire, ont été antérieurement dotées.

- les décharges IUFM des maîtres formateurs sont ramenées de 9 à 6 heures hebdomadaires.